

Indicateurs de bien-être

Kora Andrieu

Pour citer cet article : Andrieu, Kora, « Indicateurs de bien-être », CIPPA – Développement et indicateurs, vol. I, 2012-2013, n° 5, disponible sur : <http://cippa.paris-sorbonne.fr>

La notion de bien-être n'est pas forcément associée à l'utilitarisme. Chez Sen au contraire, le bien-être concerne à la fois la capacité d'agir (agency) et la satisfaction subjectivement ressentie (well being). L'utilité, donc, n'est plus ici définie seulement par le bonheur, le plaisir ou satisfaction comme dans l'utilitarisme classique. Elle inclut aussi les libertés individuelles, l'exercice des droits, la qualité de la vie, et plus généralement ce que Sen appelle les « fonctionnements » (functionalities).

La particularité du bien-être tient au fait que sa mesure, très complexe, intègre à la fois des éléments objectifs (monétaires), et des éléments très subjectifs et qualitatifs (satisfaction). L'approche par le niveau objectif de production et le revenu est complétée pour y intégrer, par exemple, la part de loisirs (considérés comme un bien avec une valeur monétaire), la taille du ménage (mise en commun des ressources), ou encore la distribution des revenus. Le bien-être intègre par ailleurs des éléments non monétaires comme l'autonomie (mesuré par le taux d'emploi total), l'équité (inégalité des revenus, taux de pauvreté relative, écart de salaires homme/femme), la santé (espérance de vie, mortalité infantile), ou encore la cohésion sociale (sentiment d'appartenance à un groupe ou une communauté, mesuré par le taux d'incarcération, de suicide, de victimisation, ou de délinquance). On trouve enfin souvent, parmi ces facteurs objectifs, des indicateurs environnementaux révélateur de la durabilité du bien-être à long terme.

Souvent, le calcul du bien être ajoute à ces différents indicateurs des facteurs subjectifs, à partir d'enquêtes sur le bonheur ou la satisfaction des individus, telles qu'on les trouve notamment dans le World Values Survey. Ce bien-être subjectif comprend différents aspects : évaluation cognitive de la vie, bonheur, satisfaction, émotions positives comme la joie ou la fierté, ou encore émotions négatives comme la souffrance ou l'inquiétude. De plus en plus, l'évaluation du bien être prend aussi en compte la « soutenabilité », c'est-à-dire

la capacité du bien-être présent à se maintenir dans le temps. Il s'agit par là de savoir si les « stocks » de capital qui importent à nos vies (naturel, physique, humain, social) pourront être transmis aux futures générations.

Le calcul du bien-être, comme le « développement humain » de Sen, permet donc de réintégrer des facteurs qualitatifs par-delà la mesure en termes de biens objectifs et de production économique. On peut résumer ainsi les facteurs mesurés :

- les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse) ;
- la santé ;
- l'éducation ;
- les activités personnelles, dont le travail ;
- la participation à la vie politique et la gouvernance ;
- les liens et rapports sociaux ;
- l'environnement (dans son état présent et à venir) ;
- l'insécurité, tant économique que physique.

Parmi ces indicateurs de bien être, on peut citer :

1. Le Quality of Life Index construit 14 indicateurs à partir de 7 besoins humains universels :

- maîtrise : satisfaction des besoins physiques de base, nombre de médecins par habitant)
- autonomie affective (taux de suicide, bien-être subjectif)
- l'autonomie intellectuelle (taux d'alphabétisation, inscription à l'université)
- l'engagement égalitaire (violations des droits de l'homme, inégalité de revenus)
- l'harmonie (déforestation, traités environnementaux)
- la préservation (taux d'homicide, taux d'épargne)
- la hiérarchie (parité de pouvoir d'achat, revenu par habitant).

C'est une approche qui se dit donc fondée sur des « valeurs universelles », reflétant les besoins humains universels. Un indice différent est construit pour les pays en développement et pour les pays industrialisés. L'avantage de cet indice est, par delà sa complexité, l'utilisation conjointe d'indicateurs objectifs et subjectifs.

2. Le Dashboard Index (Consultative Group on Sustainable Development Indicators) intègre 3 dimensions et 46 indicateurs :

- l'environnement (déchets toxiques, qualité de l'eau)
- l'économie (PIB, productivité)
- la cohésion sociale (délits, santé, pauvreté)

Il s'agit d'une tentative d'approche synthétique à partir de nombreux indicateurs relatifs au développement durable. La dimension environnementale est privilégiée. La variable subjective, en revanche, est ici absente.

3. L'Index of Social Progress intègre, lui, 10 dimensions et 46 indicateurs :

- l'éducation (taux de scolarisation, dépenses publiques pour l'éducation)
- la santé (espérance de vie, taux de mortalité)
- le statut des femmes (espérance de vie, contraception)
- les efforts de défense (dépenses militaires)
- l'économie (PIB par habitant, taux de chômage)
- la géographie (terres arables, accès à l'eau, ressources)
- la participation politique (violations des droits fondamentaux, nombre de personnes tuées lors de conflits armés, parité hommes/femmes)
- la diversité culturelle

L'ISP est un indicateur plus riche et complexe que l'IDH, puisqu'il intègre 46 variables, de dimension à la fois économique et humaine. La dimension environnementale est absente, mais les facteurs politiques et civils, ainsi que les inégalités, sont largement pris en compte comme vecteurs de « progrès social ». On ne trouve pas ici de variables subjectives.

4. L'indice de qualité de vie et de bien être de l'OCDE est un indice complexe qui mesure la qualité de l'environnement social, économique et environnemental à partir de 5 indices, rassemblés sous deux grandes catégories : socio-économiques et environnementale (dans un sens à la fois humain et écologique).

L'indice opère une pondération d'une quarantaine d'indicateurs relatifs à la dimension humaine (santé, population, conditions de vie, richesses, éducation, communication, égalité, paix, liberté, égalité homme/femmes) pour former un indice du bien être humain (IQS).

Il pondère également une cinquantaine d'indicateurs sur l'environnement (diversité des terres, protection géographique, qualité de l'eau et de l'air, consommation d'énergie, pression sur les ressources) pour former un indice du bien être de l'écosystème (IQE).

Les deux indices sont ensuite agrégés pour former un Indice du Bien-être et du Stress humain.

5. L'indice de bonheur brut a été créé par le roi du Bhoutan, dans le but, ici encore, d'englober tant l'approche par le PIB que celle par l'IDH. L'indice repose sur quatre principes pondérés de manière égale :

- croissance et développement économique
- conservation et promotion de la culture
- sauvegarde de l'environnement, utilisation durable des ressources
- bonne gouvernance

6. L'Indice « Happy Planet » (HPI) a été créé par la New Economics Foundation en 2006. Il vise à remplacer tant la mesure du développement par le PIB et celle par l'IDH, auxquels il reproche de ne pas suffisamment prendre en compte la soutenabilité du développement sur le long terme. Il repose sur un principe clairement utilitariste, selon lequel le but des individus est le bonheur,

mais comprend que la poursuite de cet objectif peut parfois aller à l'encontre du développement durable. La satisfaction individuelle est donc mesurée par des enquêtes, et pondérée ensuite avec l'empreinte environnemental laissée par la provision des biens nécessaires à cette satisfaction. On ajoute donc la satisfaction subjective, l'espérance de vie, et l'empreinte écologique par habitant.

Plus qu'un indice de bonheur brut, il s'agit d'un indice de l'efficacité environnementale de la satisfaction des individus. En 2009, le Costa arrivait premier, suivi par la République Dominicaine et la Jamaïque. La France est en 71ème position, et le Zimbabwe est dernier. On peut reprocher au HPI de ne pas prendre en compte, dans son calcul, les libertés civiles et politiques.

7. Le Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté (BIP 40), construit à partir de 6 dimensions de la pauvreté : travail (taux de chômage, accidents de travail, précarité), revenus (parité de pouvoir d'achat, salaires, fiscalité), logement (poids des dépenses de logement, prix des loyers), éducation (accès au baccalauréat, inégalité de niveau en Français et en mathématiques, taux d'abandon), santé (espérance de vie à la naissance, différences entre cadres et ouvriers, part des dépenses de santé dans les revenus, nombre de médecins par habitant selon les régions) et justice (taux d'incarcération, taux de détention provisoire, taux de reconnaissance des demandes de statut de réfugiés).